

**Ministère de l'Industrie et des Mines**  
**Agence Nationale d'Intermediation et de Regulation**  
**Fonciere**



**Analyse des dossiers traités par les**  
**CALPIREF**  
**- Troisième trimestre 2014-**

---

*Octobre 2014*

---

## Synthèse

*Le bilan des CALPIREF, pour le troisième trimestre 2014, fait ressortir un ralentissement des opérations de traitement et une baisse des dossiers traités.*

*Il est ainsi principalement relevé :*

- *Une forte baisse (-50%) des dossiers traités par rapport à la même période de 2013 (959 contre 1.940).*
- *Une baisse de 42% du nombre de dossiers acceptés (386 durant la période).*
- *Une baisse de 41% des dossiers industriels traités (452 contre 972).*
- *Une structure industrielle diversifiée, mais un poids toujours élevé des industries agroalimentaires (35%).*
- *Une répartition spatiale toujours dominée par les régions du Nord (51%) et les Hauts-plateaux (45%).*
- *Le montant des investissements projetés par les dossiers d'investissement retenus, de l'ordre de 60 milliards de DA.*
- *Une prévision de création d'emploi des dossiers d'investissements retenus, de l'ordre de 15 566 postes.*

*Cette évolution pourrait dénoter d'unépuisement de la ressource foncière dans certaines régions, qui résulte d'une ponction continue sur les réserves, dans le cadre du dispositif CALPIREF.*

## **Préambule**

*Le présent bilan des opérations de concession du foncier économique, porte sur le troisième trimestre de l'année 2014.*

*Un bilan trimestriel suppose une comparaison avec le même trimestre de l'année n-1. Par ce type de bilan, on vise un double objectif :*

- L'analyse de la structure des opérations par wilaya, par secteur d'activité et par branche industrielle ;*
- L'analyse de l'évolution pour suivre, dans le temps, les opérations réalisées.*

*Il y a lieu de rappeler que ces bilans entrent dans le cadre de la mission d'observation du foncier économique de l'ANIREF.*

*Les études et analyses réalisées par l'ANIREF sont à caractère national. Elles viennent compléter les rapports d'activités établis par les CALPIREF au niveau des Wilayas.*

*Le présent rapport est structuré comme suit :*

- 1. Présentation des opérations réalisées durant la période ;*
- 2. Situation des dossiers d'investissement industriels ;*
- 3. Structure par branche industrielle des dossiers ;*
- 4. Impact des dossiers industriels traités et acceptés sur l'investissement et l'emploi.*

### **Avertissement :**

*Les données reprises dans le présent rapport sont issues d'une compilation et une agrégation des informations contenues dans les procès verbaux des réunions des différents CALPIREF.*

*De même, les commentaires avancés sont basés sur une analyse statistique des données sus visées et constituent des pistes de réflexion autour de la problématique du foncier destiné à l'investissement.*

## 1. Les opérations réalisées durant le trimestre

### 1.1. Données globales

Durant le troisième trimestre 2014, les CALPIREF ont tenu 34 sessions dans 27 wilayas. Elles ont permis de traiter 959 dossiers.

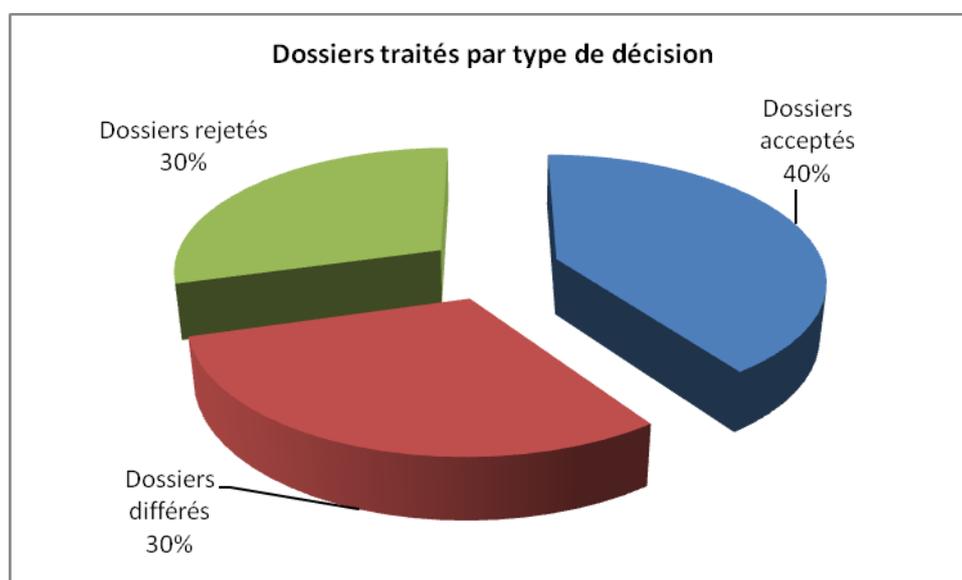
Le nombre de dossiers traité est en baisse de 51% par rapport à la même période de l'année 2013.

Les CALPIREF ont retenu 386 dossiers, soit 40% des dossiers traités et rejeté 282 dossiers, soit 29% des dossiers traités.

Par rapport à la même période de l'année 2013, le nombre de dossiers acceptés a enregistré une baisse de 42%.

Cette évolution baissière pourrait dénoter de situations de saturation des espaces dans plusieurs Wilayas ou d'une baisse de la demande.

Rubriques	Dossiers acceptés	Dossiers différés	Dossiers rejetés	Total dossiers traités
Dossiers traités	386	291	282	959
Part relative en %	40%	30%	29%	100%



## 1.2. Secteurs d'activités des dossiers traités

Les projets industriels traités demeurent prépondérant, bien qu'en baisse par rapport à 2013.

Branche d'activité	Dossiers traités T3 2014	Part en %	Dossiers traités T3 2013	Part en %
Industrie	452	47%	972	50%
Autres secteurs	507	53%	968	50%
<b>Total</b>	<b>959</b>	<b>100%</b>	<b>1.940</b>	<b>100%</b>

## 1.3. Localisation du foncier alloué aux investisseurs demandeurs

Les projets déposés sont en majorité orientés vers du foncier situé en zones d'activités pour 22%, en zones industrielles existantes pour 5% et dans les parcs industriels en projet d'aménagement pour 8%.

Des concessions sont aussi effectuées en zones urbaines et en zones rurales. Elles représentent près de 38%.

Les parcs industriels en projet d'aménagement par l'ANIREF, sont toujours sollicités par les investisseurs.

Type d'espace sollicité	Dossiers traités T3 2014	Part en %	Dossiers traités T3 2013	Part en %
Zone Industrielle	52	5%	87	5%
Zone d'Activité	208	22%	508	26%
Projets de parcs industriels	74	8%	141	7%
Hors zones aménagées	366	38%	559	29%
Zones d'Expansion Touristiques	5	1%	95	5%
Non Définis	254	26%	550	28%
<b>Total</b>	<b>959</b>	<b>100%</b>	<b>1.940</b>	<b>100%</b>

## 2. Situation des dossiers industriels traités

### 2.1. Part des dossiers industriels

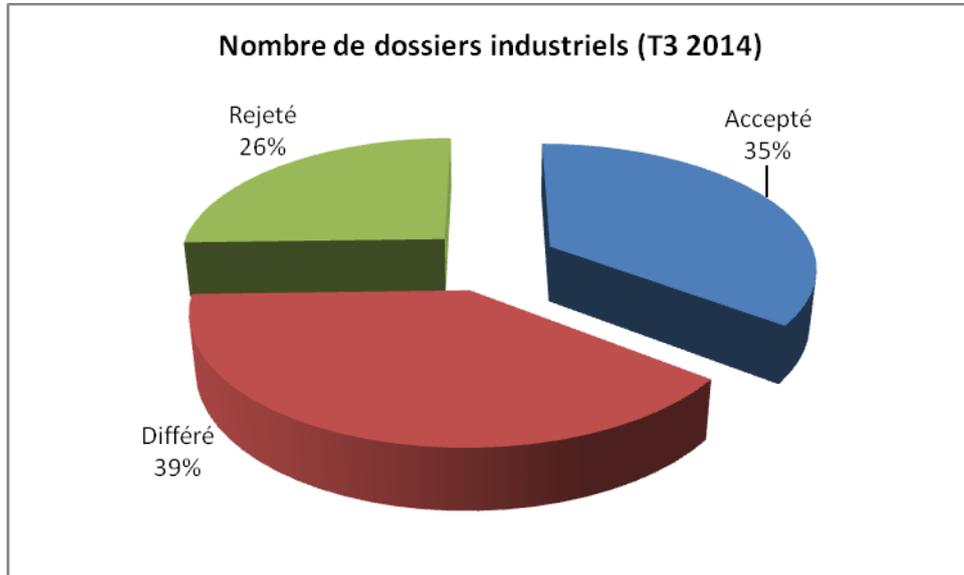
Les dossiers de demande de foncier à des fins de projets d'investissement industriel, représente **47%** du total des dossiers traités, soit **452 dossiers**.

Les dossiers industriels acceptés ont atteint 160, soit un taux d'acceptation de 35%. Ils sont en forte baisse par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2013 ou ont avait enregistré 486 dossiers acceptés.

Les dossiers rejetés ont atteint 115, représentant 25% du total des dossiers industriels traités.

## Dossiers industriels acceptés

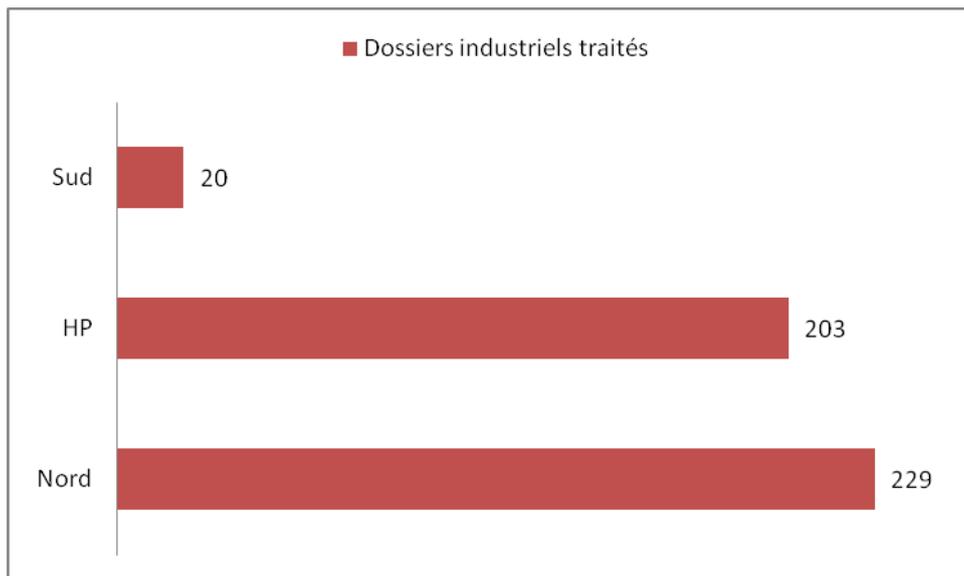
Rubriques	T3 2014	Taux d'acceptation %	T3 2013	Taux d'acceptation %
Dossiers industriels acceptés	160	35%	486	50%



### 2.2. Dossiers industriels traités par région

Les dossiers industriels traités sont enregistrés dans 24 wilayas du pays. Ils sont répartis par grande région comme suit :

- Les wilayas du Nord, au nombre de 16, enregistrent 229 dossiers,
- Les wilayas des Hauts-plateaux, au nombre de 05, enregistrent 203 dossiers,
- Les wilayas du Sud, au nombre de 3, enregistrent 20 dossiers.



La consistance des dossiers varient fortement selon les wilayas.

⇒ **Wilayas du Nord :**

Localisation	Nombre de dossiers
<b>Ain Defla</b>	<b>26</b>
<b>Ain Temouchent</b>	<b>27</b>
Bejaia	19
Bouira	3
Chlef	10
El Tarf	11
<b>Guelma</b>	<b>27</b>
Mila	7
Mostaganem	3
Oran	4
<b>Relizane</b>	<b>27</b>
Sidi Bel Abbes	6
Souk Ahras	7
Tipaza	11
<b>Tizi Ouzou</b>	<b>36</b>
Tlemcen	5
<b>Total</b>	<b>229</b>

La région du Nord enregistre 229 dossiers, soit 51% du total traité et avec une moyenne de 14 dossiers par Wilaya.

⇒ **Wilayas des Hauts-plateaux :**

Localisation	Nombre de dossiers
Batna	21
Bordj Bou Arreridj	140
Djelfa	24
El Bayadh	12
Laghouat	6
<b>Total</b>	<b>203</b>

La région des Hauts-plateaux enregistre 203 dossiers, soit 45% du total des dossiers industriels traités avec une moyenne de 41 dossiers par Wilaya.

⇒ **Wilayas du Sud :**

Localisation	Nombre de dossiers
Illizi	2
Ouargla	15
Tindouf	3
<b>Total</b>	<b>20</b>

La région du Sud enregistre 20 dossiers, soit 4% du total des dossiers industriels traité.

### 2.3. Taux d'acceptation par wilaya

#### ⇒ Wilayas du Nord :

Wilaya	Dossiers traités	Acceptés	Taux d'acceptation
Ain Defla	26	6	23%
Ain Temouchent	27	16	59%
Bejaia	19	2	11%
Bouira	3	0	0%
Chlef	10	4	40%
El-Tarf	11	4	36%
Guelma	27	1	4%
Mila	7	2	29%
Mostaganem	3	1	33%
Oran	4	4	100%
Relizane	27	15	56%
Sidi Bel Abbes	6	6	100%
Souk Ahras	7	2	29%
Tipaza	11	11	100%
Tizi Ouzou	36	26	72%
Tlemcen	5	5	100%
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>105</b>	<b>46%</b>

Le taux d'acceptation moyen est de 46%, mais varie selon les wilayas.

#### ⇒ Wilayas des Hauts-plateaux :

Wilaya	Dossiers traités	Acceptés	Taux d'acceptation
Batna	21	3	14%
Bordj Bou Arreridj	140	9	6%
Djelfa	24	18	75%
El Bayadh	12	7	58%
Laghouat	6	6	100%
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>43</b>	<b>21%</b>

Le taux d'acceptation moyen est de 21%, bien plus faible que dans les wilayas du Nord.

#### ⇒ Wilayas du Sud :

Wilaya	Dossiers traités	Acceptés	Taux d'acceptation
ILLIZI	2	0	0%
OUARGLA	15	9	60%
TINDOUF	3	3	100%
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>60%</b>

Les wilayas du sud se distinguent par le taux d'acceptation des dossiers traités. Le taux d'acceptation moyen est de 60%.

### 3. Structure des dossiers traités par branche industrielle

La structure industrielle des dossiers traités est diversifiée.

La branche des IAA continue à occuper une première place dans les dossiers industriels traités, avec 35%.

Les ISMMEE et la chimie occupent respectivement la deuxième et troisième places.

Les industries manufacturières (textile, cuir, bois, papier), d'habitude peu représentées, occupent une part significative, avec 12% des dossiers.

Branche d'activité	Dossiers traités	Part en %
I.A.A.	160	35%
Autres Industries manufacturières	93	21%
Chimie, caoutchouc, plastiques	70	15%
I.S.M.M.E.E	73	16%
Bois, papier et carton	37	8%
Textile, cuir, bois, papier et carton	19	4%
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>100%</b>

### 4. Investissements et Emplois projetés par les dossiers industriels

Les dossiers industriels traités par les différents CALPIREF projettent :

- Des investissements de l'ordre de **576** milliards de DA.
- Des emplois de l'ordre de **36 125** postes.

Les dossiers industriels acceptés proposent :

- Un montant d'investissement de l'ordre de **60** milliards de DA.
- Des emplois de l'ordre de **15 566** postes.